

La Bouille

Bulletin municipal n° 8



BULLETIN MUNICIPAL N° 8

Préparé en octobre 2005

Articles

Rédacteur

Editorial

Michel LENNUYEUX

Etat civil

Marie-Madeleine VIEL

Effectifs scolaires

Jean MARSEILLE

Démarches administratives

Brigitte HAUTOT- Marie-Madeleine VIEL

Rappel divers

Brigitte HAUTOT- Marie-Madeleine VIEL

Urbanisme

Brigitte HAUTOT- Marie-Madeleine VIEL

Collecte ordures ménagères

Jean MARSEILLE

25^{ème} salon de La Bouille

Jean MARSEILLE

Anciens Déportés de Dachau

Jean MARSEILLE

Rallyes automobiles

Jean MARSEILLE

Marché gastronomique

Robert MALEVILLE

Arbre de Noël

Robert MALEVILLE

Concert du nouvel an

Robert MALEVILLE

Associations :

Jumelage- ADMR- CCAS

Martine COUSIN

Présence verte

Martine COUSIN

Tennis

Jean-Jacques BARIL

Gymnastique

Evelyne PIEDELEU

Amis D'Hector Malot

Robert MALEVILLE

Aînés de La Bouille

Geneviève LEJAY

Judo

Jean MARSEILLE

Divers

Symboles articles textiles

Jean MARSEILLE

Taches sur vêtement de laine

Jean MARSEILLE

Connaissez-vous bien votre village

Jean MARSEILLE

Publicité

Maison d'hôtes de Caumont

Isabelle PIRON

Photos

Judo

Farid YAZID

Maison d'Hotes de Caumont

Isabelle PIRON

Toutes les autres photos

Jean MARSEILLE

Edition- Reprographie- Agrafage

Jean MARSEILLE- Brigitte HAUTOT-
Marie-Madeleine VIEL

Distribution

Alain MAISON- Philippe GILLES
Alain MICHEL

EFFECTIFS SCOLAIRES

	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	nés en	nombre						
TOUTE PETITE SECTION								
PETITE SECTION	2000	5	2001	6	2002	6	2003	1
MOYENNE SECTION	1999	7	2000	14	2001	11	2002	16
GRANDE SECTION	1998	9	1999	7	2000	11	2001	10
	1997	9	1998	11	1999	7	2000	12
CP								
CE1		10		3		8		4
CE2		6		12		4		8
CM1		3		5		12		3
CM2		9		2		5		11
		10		7		3		4
TOTAL ECOLE PUBLIQUE		68		67		67		69

Enfants Bouillais fréquentant l'école privée	5	5	8	11
--	---	---	---	----

VACANCES SCOLAIRES 2005-2006

vacances d'automne	21 octobre 2005 au soir au jeudi 3 novembre 2005 au matin
vacances de Noël	16 décembre au soir au mardi 3 janvier 2006 au matin
vacances d'hiver	10 février 2006 au lundi 27 février 2006 au matin
vacances de printemps	14 avril 2006 au mardi 2 mai 2006 au matin
vacances d'été	mardi 4 juillet 2006 après la classe

MERCREDIS LIBERES

21/09/2005	05/10/2005	09/11/2005	23/11/2005
14/12/2005	18/01/2006	19/10/2005	12/04/2006
10/05/2006	31/05/2006	08/02/2006	

ETAT CIVIL DE LA COMMUNE DE LA BOUILLE

Arrêté au 23/09/2005

Naissances

AUBERT- DOLIQUE Chloé	date de naissance	11/02/2005
CAMIA - - TEMPERTON Théophile		13/05/2005
VADECARD - - QUEVAL Manon		19/05/2005
CIPERIANI Roman		17/06/2005
TILLIEZ Noa		29/06/2005
ROULLET Lucie		22/07/2005
GUEROULT - - LE STUM Alex-Anne		29/07/2005
THION Karolane		16/08/2005
CRESENT Anthime		5/09/2005
LE GALLAIS Eglantine		9/09/2005

Le double tiret entre les noms de famille est la nouvelle façon d'écrire le nom lorsque l'enfant porte les 2 noms des Parents.

Mariages

Mr et Mme SANCHEZ noces d'or	14/05/2005
DELIENCOURT Rudy & LEROND Marlyse	14/05/2005
CARPENTIER Alban & VIEL Hélène	11/06/2005
HEURTEVENT Thierry & JACQUEMIN Pascale	8/07/2005
LESUEUR Pierre Antoine & CAMPENON Isabelle	27/08/2005
LETELLIER Aurélien & HAUTOT Mélanie	3/09/2005

Décès

Mr FERON Claude	19/08/2005
-----------------	------------

MARCHE DE LA GASTRONOMIE FESTIVE ET DU CADEAU

Cette manifestation qui regroupe cette année, des artisans des métiers de bouche et du cadeau a lieu les samedi et dimanche 3 et 4 décembre de 10h à 19h les deux jours.

L'année dernière, faute d'exposants, nous n'avons pas ouvert cette manifestation. Cette situation a abouti à une réflexion-concertation de la Commission Loisirs-tourisme-culture-commerce, sur le thème de cette manifestation et son environnement, qui nous permet aujourd'hui de renouer avec cette tradition bouillaise.

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA BOUILLE

L'arbre de Noël à lieu le 10 décembre à 15h30, à la salle polyvalente. IL est ouvert à TOUS les enfants de la commune et à leurs parents.

Le spectacle auquel nous veillons particulièrement sur le plan de sa pertinence et de sa qualité, comme les années passées, sera suivi d'un goûter et.....peut-être de la visite surprise de Père Noël.

CONCERT DU NOUVEL AN A LA BOUILLE ?

L'Orchestre Pop Symphonique de l'Agglomération de Rouen devrait se produire, à la salle polyvalente le 7 janvier à 20h30. Cet ensemble de 65 musiciens, de très grande qualité, qui réunit de jeunes musiciens des conservatoires et écoles de musique de l'agglomération, s'est déjà produit à La Bouille, en décembre 2003 . Ce fut une soirée exceptionnelle sur le plan de la qualité de la prestation et de l'enthousiasme communicatif de ces jeunes musiciens. Nous attendons la confirmation de l'Agglo.

nouveaux horaires des bacs
PASSAGE D'EAU LA BOUILLE - SAHURS
à compter du 1er janvier 2005

DU LUNDI AU VENDREDI

LA BOUILLE	SAHURS
6h30	6h35
6h40	6h50
7h00	7h10
7h20	7h25
7h30	7h35
7h40	7h45
7h50	7h55
8h00	8h05
8h10	8h15
8h20	8h25
8h30	8h35
8h40	8h45
8h50	8h55
ARRET DE 9h00 à 9h20	
9h25	9h30
9h40	9h50
10h00	10h10
10h20	10h30
10h40	10h50
11h00	11h10
11h20	11h30
11h40	11h50
12h00	12h10
12h20	12h30
12h40	12h50
13h00	13h10

LA BOUILLE	SAHURS
13h20	13h30
13h40	13h50
14h00	14h10
14h20	14h30
14h40	14h50
15h00	15h10
15h20	15h30
ARRET DE 15h35 à 15h55	
16h00	16h10
16h20	16h30
16h40	16h50
17h00	17h10
17h20	17h30
17h40	17h50
18h00	18h10
18h20	18h30
18h40	18h50
19h00	19h10
19h20	19h30
19h40	19h50
20h00	20h05
ARRET DE 20h10 à 20h30	
20h35	20h40
21h00	21h10
21h30	21h40
21h50	22h00

samedis dimanches et jours fériés

LA BOUILLE	SAHURS
7h00	7h15
7h30	7h35
7h40	7h45
7h50	7h55
8h00	8h05
8h10	8h15
8h20	8h25
8h30	8h35
8h40	8h45
8h50	8h55
ARRET DE 9h00 à 9h20	
9h25	9h30
9h40	9h50
10h00	10h10
10h20	10h30
10h40	10h50
11h00	11h10
11h20	11h30
11h40	11h50
12h00	12h10
12h20	12h30
12h40	12h50
13h00	13h10
13h20	13h30
13h40	13h50
14h00	14h10
14h20	14h30
14h40	14h50

LA BOUILLE	SAHURS
15h00	15h10
15h20	15h30
ARRET DE 15h35 à 15h55	
16h00	16h10
16h20	16h30
16h40	16h50
17h00	17h10
17h20	17h30
17h40	17h50
18h00	18h10
18h20	18h30
18h40	18h50
19h00	19h10
19h20	19h30
19h40	19h50
20h00	20h05
ARRET DE 20h10 à 20h30	
20h35	20h40
21h00	21h10
21h30	21h40
21h50	22h00

Le service des bacs est géré par le Conseil Général de Seine Maritime .

Les traversées sont **gratuites**

Service accéléré : en cas d'affluence en dehors de l'horaire fixé, la fréquence des traversées est accrue afin d'assurer l'évacuation des cales.

Dès que le nombre des véhicules en attente sur l'une des cales est égale à la capacité du bac, l'embarquement se fait sans attendre l'horaire théorique, et le départ est effectué immédiatement.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Demande à la Mairie du lieu de domicile. – *cette carte est gratuite*
Validité 10 ans

La présence du demandeur quel que soit son âge (même s'il est mineur) est obligatoire pour la prise d'empreintes . Si le demandeur est mineur la présence de l'un des Parents est obligatoire afin d'établir une autorisation parentale.

PIECES A FOURNIR :

- extrait d'acte de naissance avec filiation complète à demander :
*à la Mairie de votre lieu de naissance (si vous êtes nés en France Métropolitaine)
*au service central de l'Etat Civil – Ministère des Affaires Etrangères si vous êtes né à l'étranger.
- 2 photos d'identité identiques et récentes de préférence en noir sur fond blanc (les photos couleur sont admises mais sur fond blanc uniquement, fond de couleur refusé)
- 1 justificatif récent de domicile (facture EDF-téléphone-etc...)
- l'ancienne carte d'identité s'il s'agit d'un renouvellement

en cas de perte ou de vol :

- 2 photos d'identité identiques et récentes de préférence noir sur fond blanc .(les photos couleur sont admises mais sur fond blanc uniquement, fond de couleur refusé)
- 1 déclaration de perte ou de vol à demander à la Police ou à la Gendarmerie
- 1 justificatif de domicile (facture EDF- téléphone-...)
- le livret de famille

en cas de changement d'adresse (si vous êtes titulaire d'une carte sécurisée

- 2 photos d'identité (mêmes remarques que ci-dessus pour les photos)
- 1 justificatif de domicile

Un jeune qui passe un examen doit présenter une carte d'identité en cours de validité avec photo récente

PASSEPORT

le passeport est à demander à la Mairie du domicile ou en Préfecture
le passeport est payant
Le passeport est valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour les moins de 18 ans.

Depuis 2005 les passeports sont à lecture optique .
Les anciens passeports sont toujours valables mais renseignez vous selon votre destination, le passeport à lecture optique dispense d'une demande de visa pour les Etats-Unis par exemple, les anciens passeports ne dispensent pas de cette demande de visa obligatoire.

PIECES A FOURNIR

- 2 photos d'identité récentes et identiques (sur fond blanc)
- 1 timbre fiscal de 60 € (30 € pour les mineurs)
- la carte d'identité et 1 extrait de naissance
- 1 justificatif de domicile
- le livret de famille si vous désirez inscrire des enfants de moins de 15 ans sur le passeport (joindre 2 photos par enfant)

après 15 ans le passeport individuel est obligatoire.

COPIE OU EXTRAIT DE NAISSANCE

S'obtient uniquement à la mairie du lieu de naissance.

Se présenter (ou écrire) en indiquant vos noms, nom de jeune fille pour les femmes mariées, prénom, date de naissance, filiation (noms et prénoms des Parents). Si vous demandez cette pièce par courrier joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse

PUBLICATION DE MARIAGE

A la Mairie choisie pour le mariage. : mairie du domicile de l'un des époux
Sinon dérogation à demander aux Mairies des domiciles des 2 futurs époux.
Un petit livre récapitulant les démarches et papiers à fournir vous sera remis en Mairie.

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

A la Mairie du lieu de mariage

S'obtient directement en indiquant vos nom(des 2 époux) nom de jeune fille, prénoms, date de mariage. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse si la demande est faite par courrier.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

A la Mairie du domicile

Vous devez être inscrit avant le 31 décembre de l'année pour pouvoir voter l'année suivante .
Muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité, passeport, permis de conduire) et d'un justificatif de domicile.

La carte d'électeur vous sera adressée automatiquement après ces démarches (environ 1 mois avant le 1^{er} vote de l'année suivant l'inscription).

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Document nécessaire pour un enfant quittant le territoire National sans ses Parents. S'obtient à la mairie du lieu de domicile.
Demande établie en Mairie par l'un des Parents, muni du livret de famille, et éventuellement du jugement de divorce précisant les modalités de garde de l'enfant ainsi que la carte d'identité en cours de validité de l'enfant.
Document valable 6 mois

PREPARATION A LA DEFENSE -

Concerne les garçons et les filles

Mairie du lieu de domicile le mois anniversaire des 16 ans
Se présenter en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ce recensement permet aux jeunes une inscription d'office sur la liste électorale dès l'âge de 18 ans. A la suite de ce recensement e jeune reçoit une attestation de recensement qui lui sera demandé lors de passage d'exams (bac, permis de conduire, etc....)

ALLO SERVICE PUBLIC !

La première réponse à vos questions administratives

3939 0.12 € la minute à partir d'un poste fixe.

*Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
Le samedi de 9h00 à 14h00*

BIENTOT LA DECLARATION D'IMPOTS !

Un agent des impôts vous répond en semaine de 8h00 à 22h00
Le samedi de 9h00 à 19h00

0 820 32 42 52 **IMPOTS SERVICE**

0.12 € la minute à partir d'un poste fixe

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE /

ARBITRAGE DES DIFFERENDS ENTRE LES PARTICULIERS . IL REGLE
AVEC L'ACCORD DES PARTIES TOUS LES LITIGES D'ORDRE CIVIL
(litiges entre voisins, problèmes locataires/propriétaires- tapages- bruits)

TOUS LES JEUDIS 14H00 - 17H00 02-32-95-83-60
PLACE JEAN PREVOST - 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

RAPPELS DIVERS

HORAIRES D'UTILISATION DES APPAREILS A MOTEUR

A l'approche du printemps les problèmes de voisinage dus à ce sujet vont réapparaître. Qu'il s'agisse de tondeuse, coupe-fils, débroussaillieuses, tout engin à moteur thermique ou électrique, les horaires autorisés sont les suivants :

Jours ouvrables	8h - 12h	et	13h30 - 19h00
Samedis	9h - 12h		15h30 - 19h00
Dimanches	9h - 12h		
Jours fériés	9h - 12h		

L'arrêté de M. le Maire du 23 mai 2003 est toujours en vigueur et applicable par tous.

FEUX DE BRANCHAGES

Sauf autorisation délivrée en Mairie (donnant lieu à un arrêté pour une date donnée) tous les feux de branchages ou autres sont interdits . En cas de propagation du feu votre responsabilité sera engagée .

Même avec autorisation les feux sont interdits les jours de fort vent .
Aucune autorisation n'est donnée pour une période non définie.

La commune se réserve le droit de verbaliser les habituels contrevenants.

TRAVAUX EN BORDURE DE VOIERIE

La réalisation de travaux en bordure de voirie (peinture de façades, nettoyages, etc...) avec pose d'échelles ou d'échafaudages sur la route est soumise à l'accord préalable de la Mairie . En cas d'accident de circulation (ou piétons- chutes,...) votre responsabilité sera engagée.

La signalisation de ces travaux vous incombe.

Cette remarque est valable pour les particuliers comme pour les entreprises effectuant des travaux en bordure ou sur la voirie.

DEMEMAGEMENTS

Si vous êtes amenés à déménager (ou emménager) dans les rues étroites de La Bouille là où le camion bloque la circulation, venez le signaler en Mairie préalablement, afin que nous puissions prendre les mesures de déviation signalisation indispensables à la sécurité de tous .

PROPRIETAIRES DE CHATS - CHIENS - et autres

Mêmes remarques que les 3 derniers bulletins.

UN ANIMAL EST LE REFLET DE SON MAITRE (à méditer !)

INFORMATIONS SUR L'ETAT CIVIL

Il est très difficile de suivre les naissances à La Bouille et par là même de faire figurer vos enfants sur notre bulletin municipal.

En effet nous ne sommes prévenus des naissances par les Mairies de Rouen et de Mont Saint Aignan que pour les couples mariés. Nous ne sommes pas prévenus dans les autres cas et seules les 2 Mairies citées nous préviennent.

Alors amenez nous un extrait d'acte de naissance et nous régulariserons la situation, peu de personnes pensent à le faire.

CONSULTATIONS GRATUITES AVOCAT

Maitre PERSONNAT Marlène propose de vous rencontrer gratuitement en Mairie et de vous aider dans vos différentes démarches.

Pour la rencontrer téléphonez en Mairie et Maître Personnat vous fixera un rendez-vous en Mairie de La Bouille le samedi matin.

Téléphone 02-35-18-01-48 demander Mme VIEL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Jusqu'à la fin des travaux, la mairie est transférée dans le bungalow dans la cour d'école.

Les horaires d'ouverture au public sont inchangés :

Lundi 15h – 18h
Mardi 15h – 17h30
Jeudi 15h – 18h
Vendredi 15h – 17h30

La Mairie est fermée le mercredi et le samedi.

Téléphone Mairie : 02 -35-18-01-48
Fax Mairie 02-35-18-15-38
E mail : labouille.mairie@wanadoo.fr

obtenir	pièces à fournir	observations
consulter le cadastre		consultation en Mairie
obtenir un extrait de plan cadastral		s'obtient auprès du service du cadastre. Service payant
PERMIS DE CONSTRUIRE <i>le permis de construire est obligatoire pour toute construction de 20m² et plus de surface au sol (maison-extension-garage, véranda, abri de jardin, ...) Au-delà de 170m² au sol les plans doivent être établis par un architecte.</i>	imprimé de permis de construire et en 4 exemplaires : plan de masse coté plan de situation plan de façades et coupes plan au sol volet paysager (photos) notice explicative	délai d'obtention : environ 2 mois sans consultation des services extérieurs sinon variable en fonction des services concernés. Sur La Bouille, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est demandé.
DECLARATION DE TRAVAUX <i>cette formalité concerne toutes constructions de moins de 20m² exceptées du permis de construire sur un terrain déjà bâti et s'applique également à tous projets modifiant l'aspect extérieur de la construction existante</i> Concerne clôtures, vélux, chiens assis, abris de jardin, pose de véliets, peinture façade, ...	imprimé de déclaration de travaux et en 3 exemplaires : les mêmes pièces que pour le permis de construire photos indispensables	délai d'obtention : entre 1 et 2 mois A La Bouille, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est demandé. (matériau utilisé forme, couleur,....)
PERMIS DE DEMOLIR	imprimé de permis de démolir et en 5 exemplaires: plan de masse plan de situation plan du bâtiment à démolir photos	délai : 4 mois A La Bouille l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est demandé.
ALIGNEMENT PAR RAPPORT AUX VOIES PUBLIQUES	formulaire de demande accompagné d'un plan indiquant les modifications demandées.	

La Maison d'hôtes de Caumont



Nous avons eu un véritable coup de foudre en juillet 2004 lorsque nous avons découvert cette ancienne demeure du XIX^es (1836), ses beaux volumes, ses sols anciens, ses grands arbres, son environnement très romantique avec les falaises, la Seine, les bateaux, La Bouille.

La maison a été restaurée pour le plus grand confort de nos "invités" et décorée avec la passion des beaux objets, des belles étoffes et des boutis. Nous voulons qu'ils s'y sentent bien tout simplement.

Depuis cet été, 3 chambres d'hôtes de charme les reçoivent, qu'ils soient touristes ou en visite dans leurs familles.

Dans l'esprit "Bed & Breakfast", le petit déjeuner est compris et avec générosité nous avons à cœur d'y faire découvrir les saveurs de notre région normande.

Nous tenons à souligner l'accueil que nous ont réservé les commerçants, et à remercier les artisans qui nous ont aidés dans notre projet, ainsi que la mairie de La Bouille pour son soutien.

Nous souhaitons que l'augmentation de la capacité d'accueil dans notre région participe au développement local.

Isabelle et Frédéric PIRON

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DECHETS VERTS- RECYCLABLES- VERRE

POUR TOUS CES PROBLEMES UN SEUL NUMERO 0 800 021 021

Jours de ramassage

Ordures ménagères (poubelles grises ou sacs noirs)

Les lundis et jeudis

Déchets recyclables (poubelles bleues ou sacs bleus)

Tous les vendredis

Déchets verts (sacs transparents)

Tous les mardis

Comme tous les ans le ramassage s'arrêtera fin octobre pour reprendre en mars. Durant les mois d'arrêt il n'y aura qu'un seul ramassage mensuel. Lors de l'édition de ce bulletin les dates ne sont pas encore communiquées. Vous serez prévenus par boîtage individuel.

Bouteilles récipients en verre

2 containers sont à votre disposition sur le parking du bac. Il n'y a pas de ramassage des bouteilles en verre, il vous appartient de les emmener vous-mêmes.

Encombrants

La collecte des encombrants a lieu **uniquement** sur rendez-vous pour tous sauf les immeubles locatifs du Vracq.

(Les tournées sont établies en fonction des volumes approximatifs à ramasser et ce n'est pas parce que votre voisin aura ses encombrants enlevés que les vôtres le seront si vous n'avez pas téléphoné préalablement.

Appelez le numéro vert : **0 800 021 021**

L'appel de ce numéro est gratuit DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour les immeubles du Vracq un ramassage a lieu systématiquement sans appeler, **le 2^e vendredi de chaque mois**. Les encombrants à enlever doivent être sortis sur le trottoir la veille. Madame Lecomte , votre gardienne, peut vous préciser les dates de ramassage si vous avez un doute.

Nous vous recommandons de respecter ces quelques règles et de continuer à pratiquer le tri sélectif

Certaines règles sont à respecter pour le ramassage des Ordures Ménagères.

Les ordures ménagères sont obligatoirement déposées dans des poubelles **grises** ou dans des sacs noirs aux endroits où le ramassage se fait par sacs (côtes de Bourgtheroulde- côte Albert Lambert- rue des Canadiens- et centre bourg.) partout où le gros camion ne peut pas passer.

Les déchets recyclables (plastiques-papiers) sont obligatoirement déposés dans des sacs bleus. Quelques endroits sont équipés de poubelles bleues.

Les déchets verts (tonte de gazon- petits branchages) sont obligatoirement déposés dans des sacs transparents. Si vous avez des branches les couper en morceaux de maximum 1 mètre et les attacher.

Si vous avez un stock important de déchets verts il vous appartient de les éliminer vous-même dans une déchetterie. Le ramassage ne concerne que l'entretien normal et régulier de votre terrain.

Le non respect de ces règles peut entraîner le non ramassage des sacs ou poubelles. Inutile de téléphoner en Mairie.

POUR L'ANNEE 2006 LES SACS POUBELLES SERONT DISTRIBUES EN PORTE A PORTE LES 13 ET 14 AVRIL 2006 DE 8H A DE 14H A 17H .

IL N'Y AURA QU'UNE DISTRIBUTION DANS L'ANNEE .

LES DECHETS VERTS , LES HORAIRES DE TONTE , LES SCOOTERS ET LEURS BRUYANTES EXIBITIONS SONT LES POINTS REVENANT LE PLUS SOUVENT DE VOTRE PART COMME MOTIFS D'INSATISFACTION ;

25^e SALON DE PEINTURE DE LA BOUILLE

Invitée d'honneur : ALBENA



Pour ce 25^e anniversaire du salon de peinture de La Bouille, M et Mme Turquer avaient choisi comme invitée d'honneur une jeune Femme, Artiste Bulgare, ALBENA. (photo ci-contre).

Venue s'installer en Normandie, elle s'est rapidement imposée dans l'univers artistique régional par un style figuratif d'une peinture héritière des traditions culturelles orientales, créant un monde féérique qui exerce sur l'œil du « lecteur » une fascination de couleurs qui créent l'enchantement.

C'est une peinture où l'on retrouve l'héritage des Maîtres de l'icône, d'un monde féérique et poétique en soulignant une imagerie orthodoxe que l'on retrouve dans sa peinture, tout en sachant la transposer de façon personnelle.

Texte de Claude TURQUER

ALBENA a exposé entre autre

au salon d'automne à Paris
au château de Vascoeuil (centre d'art)
à la galerie Tuffier aux Andelys
au palais Bénédictine de Fécamp (expo Reflets)
à la galerie Robert à Honfleur

ALBENA possède déjà un palmarès impressionnant :

médaille de l'Académie Internationale de Lutèce (Paris)
1^{er} prix de peinture du salon Ile de France
prix du salon d'automne de la ville de Maromme
1^{er} prix de l'Académie des Arts à Lisieux
Finaliste du prix « Jules Féron » aux Andelys

Cette liste d'expos et de prix n'est pas exhaustive

Photo ci-contre, M & Mme Turquer

« Artisans » de la réussite de ce salon depuis de nombreuses années.



Page suivante :

Photo 1

Photo 2

Photo 3

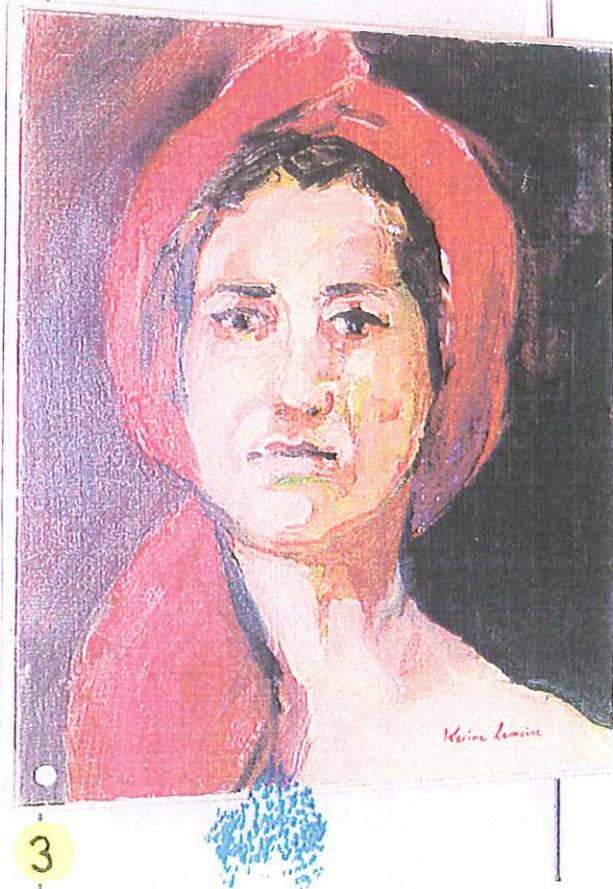
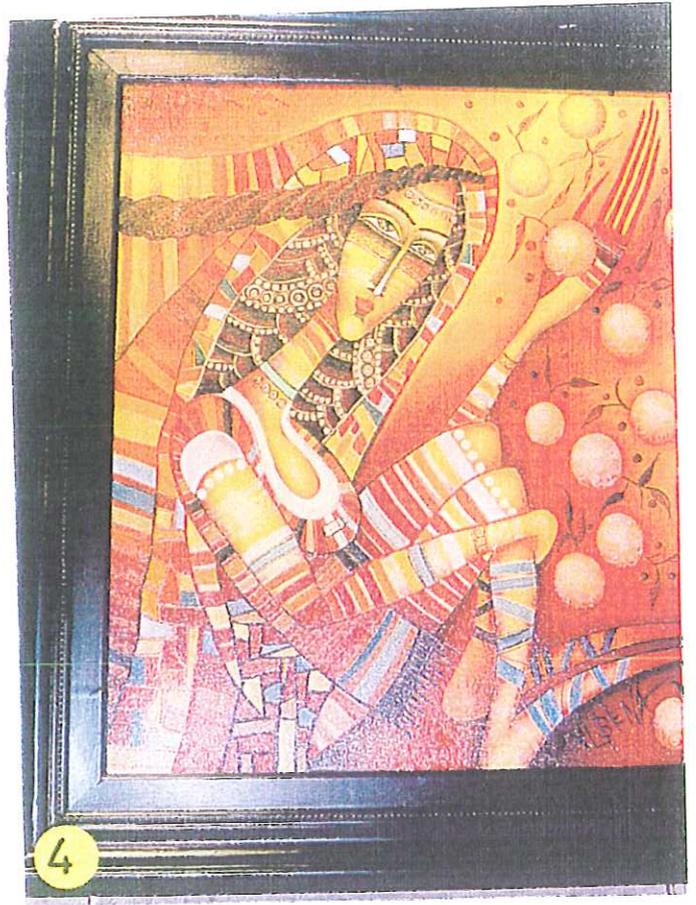
Photo 4

prix de la municipalité 2005 Mme Mathilde PETTA

prix de la Municipalité 2005 M.QUESNEY

prix du salon de La Bouille 2005 Mme Carine LEMOINE

une œuvre de l'invitée d'honneur ALBENA



LA BOUILLE , LES RALLYES AUTOMOBILES , ET LES RESTAURANTS

Le printemps et l'automne 2005 ont vu à La Bouille, le passage et l'arrêt étape de 2 Rallyes automobile.

En mai 2005, ce fut d'abord le VEM (Véhicules d'Epoque du Maine) qui choisit notre commune pour un arrêt lors de son rallye LE MANS- HONFLEUR – ETRETAT – FECAMP- CAUDEBEC – LE MANS ; Stationnés sur le terrain de foot-ball, une vingtaine de voitures fit l'admiration des habitants et suscita beaucoup d'intérêt pour les vrais amateurs. Les équipages profitèrent de cette halte pour se restaurer aux Gastronomes, place du bateau.

Le 7 octobre ce fut le tour du rallye Paris- Deauville de choisir La Bouille comme étape déjeuner. Une quarantaine de superbes voitures anciennes d'avant guerre, permit à de nombreux Bouillais de venir rêver un peu sur le stade. Le restaurant Le Saint Pierre eut le privilège d'assurer le déjeuner de tous les équipages et organisateurs parmi lesquels on pouvait reconnaître David Martin, bien connu des joueurs de loto.

Organisé par la Société « Max Evènements » ce rallye reprenait la route vers 16h à destination de Deauville ou avaient lieu le samedi et le dimanche un concours d'élégance et plusieurs défilés dans les rues.

Signalons que dans les 40 véhicules présents à La Bouille figuraient les 25 plus belles européennes (classement de l'Automobile- revue spécialisée)

Nous espérons que tous satisfaits de l'accueil, de la table , du site nous reverrons en 2006 ces visiteurs et pourquoi pas d'autres ?



En mai 2005, le « VEHICULES D'EPOQUE DU MAINE » lors de son rallye LE MANS-HONFLEUR-ETRETAT-CAUDEBEC S'ETAIT LUI AUSSI ARRETE A LA BOUILLE ET AVAIT REPRIS QUELQUES FORCES AU RESTAURANT DES GASTRONOMES



RALLYE PARIS- DEAUVILLE 2005- ARRET DEJEUNER AU ST PIERRE A LA BOUILLE



RALLYE PARIS- DEAUVILLE 2005- ARRET DEJEUNER AU ST PIERRE A LA BOUILLE

REUNION NATIONALE DES ANCIENS DEPORTES DE DACHAU

Le 2 juillet 2005, la Commune de La Bouille a eu le privilège d'accueillir quelques survivants du camp de concentration de Dachau et plus particulièrement ceux ayant participé au sinistre convoi du 2 juillet 1944 Compiègne- Dachau. La réunion nationale des Anciens Déportés du camp de Dachau s'est tenue sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, ancien Maire de La Bouille, Vice- Président de l'Amicale de Dachau, et ancien déporté de ce camp. Monsieur LENNUYEUX, Maire actuel de La Bouille, représentait la Commune assisté du vice-Président des Anciens Combattants et du 1^{er} Adjoint.

Après l'accueil de Mr le Maire, Monsieur Thomas a rappelé les douloureux souvenirs de cet horrible convoi où partis à 2500 de Compiègne sous une chaleur terrible, 900 prisonniers furent trouvés morts à l'arrivée à Dachau, 3 jours plus tard. Dans les wagons prévus pour « 40 hommes ou 8 chevaux » les prisonniers furent entassés à 100 par wagon sans air, sans eau. Dans l'un de ces wagons seuls 3 prisonniers arrivèrent vivants sur 100....

Quatre résistants hauts normands assistaient à cette réunion : Mrs Jean SAMUEL- Yves MEYER- André HOULBREQUE et Jean THOMAS. Une quarantaine d'autres résistants de toute la France assitaient à cette journée où l'émotion des retrouvailles, 61 ans après, n'avait rien perdu de son intensité.

Un appel des Résistants disparus depuis la dernière réunion, puis le chant des Marais, clôturait cette réunion à la Mairie de La Bouille.

Un repas au Saint Pierre permettait l'après-midi d'égrener des souvenirs et de renforcer des liens s'il en était encore besoin pour ces valeureux Aînés.



DISCOURS DE M. LE MAIRE ACCUEILLANT LES ANCIENS DEPORTES DE DACHAU

Mesdames , Messieurs,

Bonjour à tous, et bienvenue à La Bouille,

C'est avec émotion que je vous accueille à la demande de Monsieur THOMAS, mon prédécesseur dans cette mairie pour cette réunion en hommage et devoir de mémoire des victimes et rescapés du convoi du 2 juillet 1944.

Je pense qu'il est essentiel que ce devoir de mémoire perdure et se transmette au fil des générations, aux fins que l'on n'oublie pas que de telles cruautés ont existé et pourraient se reproduire.

C'est ainsi que notre commune faisant partie de la CAR, sur mon initiative, celle-ci a voté récemment une subvention en faveur d'une association pour conforter l'organisation d'un voyage de 100 Jeunes sur les camps de la mort.

Il y a 60 ans, vous étiez entassés par groupe de 100 dans chaque wagon dont le toit était chauffé à blanc par un soleil d'été particulièrement intense.

Sans eau, sans air, sans espace,
Ce voyage effrayant durera trois jours.

Dans cette fournaise, les uns après les autres, vous avez vu vos camarades devenir fous et mourir les uns après les autres.

A votre arrivée à Dachau, l'enfer des camps de concentration vous attendait pour continuer ce cauchemar dont peu sont revenus.

Beaucoup d'entre vous ont donné leur jeunesse, ont sacrifié leur vie ou ont quitté le confort de leur existence parce que la France le demandait, certains pour un idéal de liberté, d'autres par refus du totalitarisme, mais tous par amour de la Patrie.

Votre engagement, vos convictions et votre courage doivent rester un exemple pour nos jeunes, un peu désemparés et qui manquent aujourd'hui de repères moraux.

Mesdames , Messieurs, je laisse place aux orateurs, votre présence ici est un grand honneur pour notre commune, au nom de tous les Bouillais, je vous en remercie, et vous souhaite une excellente journée.



LE JUDO A LA BOUILLE

TOUS LES VENDREDIS à partir du 23 septembre 2005

17h à 18h enfants nés en 2000- 2001
18h à 19h enfants nés en 1999

salle Saint Exupéry à La Bouille (route du Bac)

inscriptions tous les vendredis de 16h à 19h

Professeur : Monsieur Farid YAZID

Période d'essai pour toutes et tous

Fournir : 1 photo d'identité- 1 certificat médical et des chaussons

Les bons CAF sont acceptés

Possibilité de régler en plusieurs fois

Prêt de kimono, ceinture gratuite

Prix famille à partir du 3^{ème} inscrit

JUDO *SORTEZ DU QUOTIDIEN !*

EDITORIAL DE Mr LE MAIRE

Bouillaises, Bouillais

*La fin des travaux réhabilitation construction Mairie- Ecole
Avance doucement, trop doucement et ne donne pas satisfaction ce
Qui nous exaspère.*

*Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de fixer précisément
La date de la « porte ouverte » à laquelle tous les Bouillais seront
conviés.*

*La motivation, l'engagement des Elus qui s'impliquent ne sont
pas en cause.*

*Si, dès maintenant les Bouillais peuvent juger de l'impact
architectural des nouvelles constructions pour notre village, ce n'est que
dans quelques temps qu'ils pourront bénéficier dans leur vie de tous les
jours, des améliorations importantes, que ce soit le fonctionnement,
l'accueil des élèves aux écoles, des usagers et du personnel de la Mairie.*

*Après refonte des locaux annexes libérés de la salle polyvalente,
c'est tout le mouvement associatif qui devrait y trouver un renouveau.*

*Un souhait pour terminer, que les crétins qui trouvent plaisir à
endommager constamment les biens publics, puissent se faire soigner.*

Votre Maire

Michel Lennuyeux

L'ELAN BOUILLAIS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis 30 ans, et oui déjà !! Une section gymnastique volontaire pour adultes existe à la Bouille.

Chaque année une vingtaine de sportives sont fidèles aux cours qui ont lieu le mardi soir de 19h à 20 Heures (sauf vacances scolaires) à la salle polyvalente.

Les cours de notre animatrice, Amélie, diplômée et dynamique sont très variés et appréciés de toutes (Assouplissements, abdos, stretching, danses...).

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour tous renseignements n°
tél. : 02.35.18.09.83.

La Présidente Evelyne PIEDELEU

ASSOCIATION DES AMIS D'HECTOR MALOT

Cette association , dont le siège est bouillais, a pour objet de faire mieux connaître l'œuvre d'Hector MALOT , né à La Bouille le 30 mai 1830, et la personnalité du romancier.

Elle regroupe , aujourd'hui une centaine de membres français et étrangers (Japon, Canada, Hollande, Australie, etc..) , de professions diverses, tous réunis par une même passion pour cet auteur. Elle est **ouverte à tous** moyennant une cotisation annuelle de 8 €. Son Président actuel est Francis MARCOUIN, Professeur de l'Université d'Artois, spécialiste international de la littérature de la jeunesse. Son secrétariat est assuré par la co-fondatrice de l'association, descendante directe de l'auteur.

Cette association développe une activité soutenue, de publication des œuvres de l'auteur ou consacrées à l'auteur, d'animation de conférences sur sa vie et son œuvre, d'organisation d'expositions sur ces thématiques, de soutien aux recherches universitaires dans le domaine du roman réaliste du 19^{ème} siècle .

Son assemblée générale se tient dans notre village. Elle contribue ainsi, à son niveau, au prestige et à la renommée de La Bouille.

Actuellement son bureau prépare pour **2007, les manifestations autour du centenaire de la mort de l'auteur**. Celles-ci bénéficieront du soutien du Haut Comité des célébrations nationales et du Ministère de la Culture et de la Communication.

Siège : 5 côte de Bourgtheroulde
76530 LA BOUILLE
tél. : 02 35 18 01 51
Email : agnès.maleville@wanadoo.fr
<http://monsie.wanadoo.fr/hector.malot>

Connaissez-vous bien votre village LA BOUILLE ?

Afin d'occuper vos longues soirées d'hiver, nous avons inclus dans le bulletin municipal un petit jeu, afin de parfaire, s'il en est besoin, vos connaissances sur votre village et son fonctionnement administratif.

Exception faite des photos 37 et 41 toutes les autres vues sont à La Bouille, dans le bourg ou au Vracq.

Pour les questions 64 et 66, 1 seule réponse est possible, par contre pour les questions 65- 67- 68 plusieurs réponses sont possibles, les intéressés n'étant pas forcément de la région.

nota : des problèmes de photocopies ont fait que certains numéros de photos ne sont pas lisibles. La disposition et la numérotation de ces photos est la suivante

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16

17	18	19
20	21	22
23	24	25
26	27	28
29	30	31

32	33	34	35
36	37	38	39
40	41	42	
43			

46	47	48
49	50	51
52	53	54
55	56	57
58	59	

Bon courage et bonne chance à tous

questions et photos préparées par J.Marseille

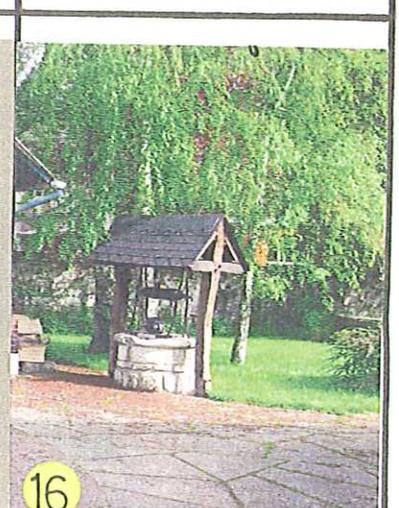
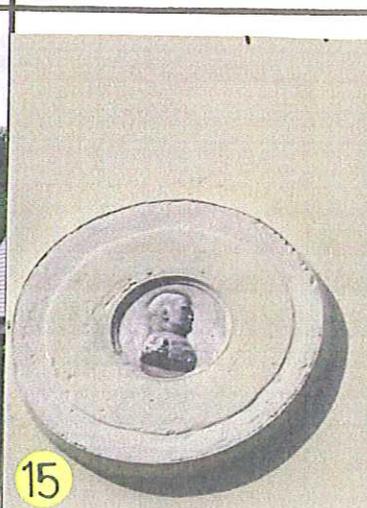
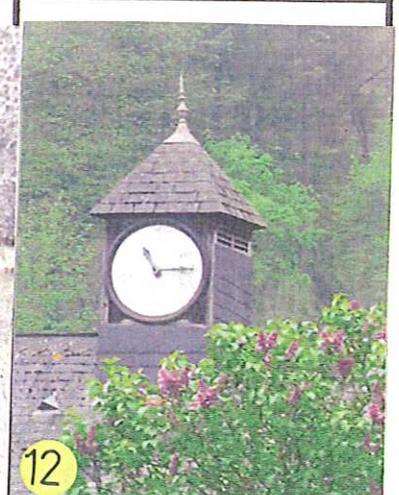
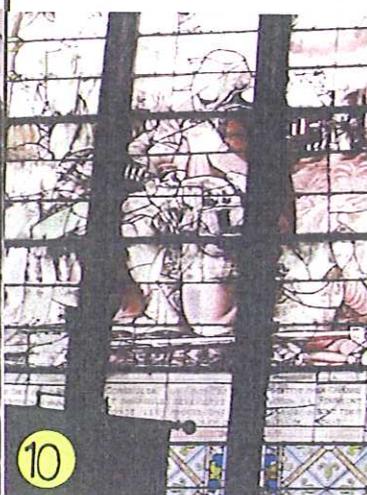
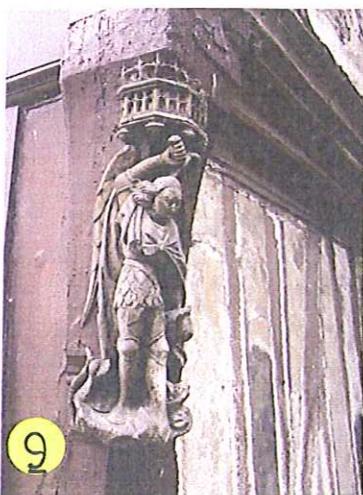
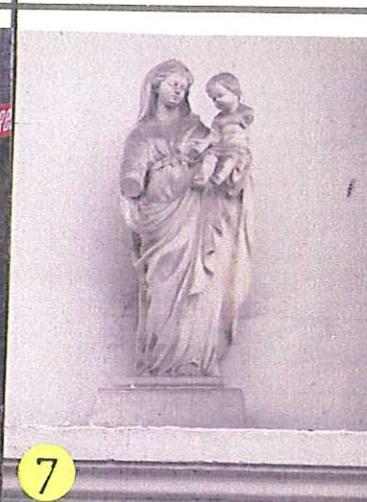
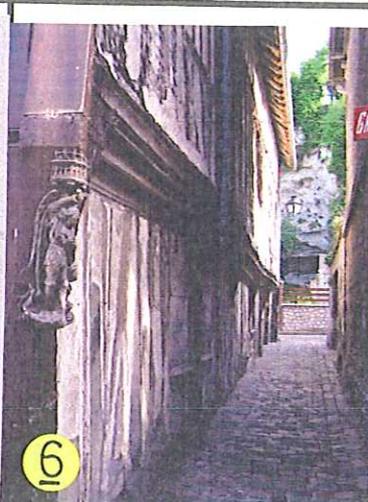
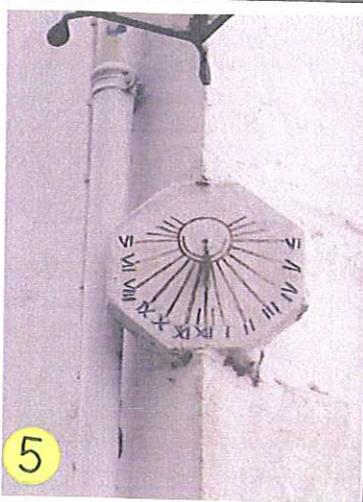
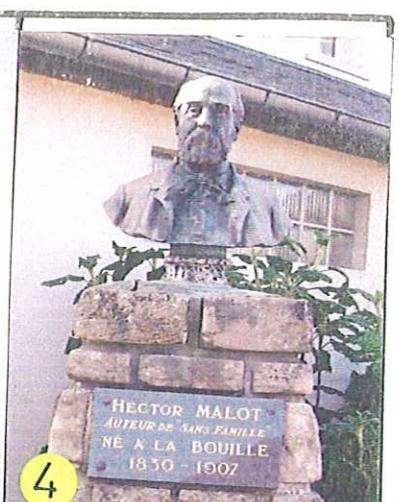
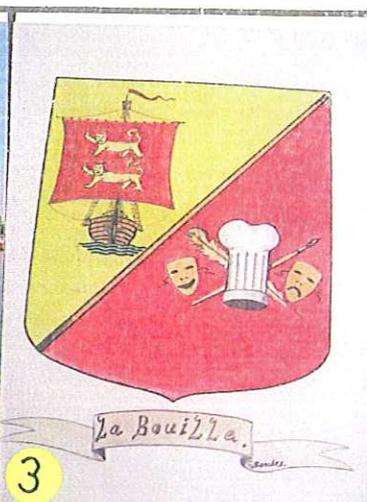
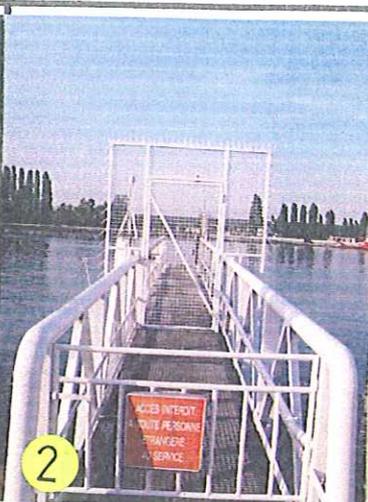
CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE VILLAGE ?

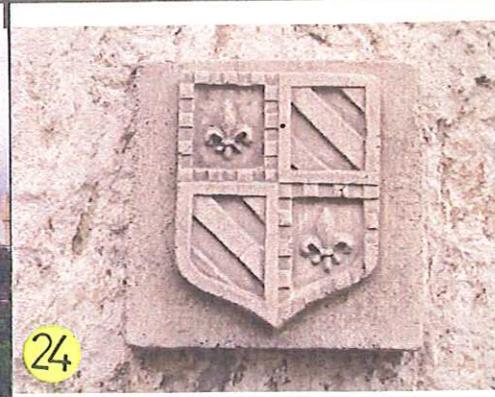
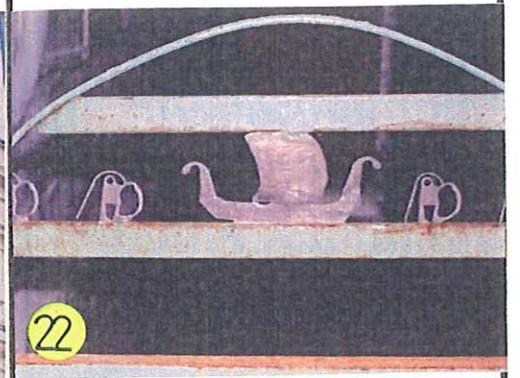
- Question 1 dans quelle rue trouve-t-on cette enseigne ?
- Question 2 à quoi sert cet embarcadère parking du bac ?
- Question 3 quelles sont les significations des divers éléments du blason de La Bouille ?
Drakar armoiries de Normandie toque plume pinceaux
masques
- Question 4 où se trouve le buste d'Hector Malot ?
Citez au moins 2 de ses œuvres
- Question 5 où se trouve ce cadran solaire (2 réponses acceptées)
- Question 6 à côté de quel magasin trouve-t-on cette ruelle ?
- Question 7 dans quelle rue et à quel numéro trouve-t-on cette vierge à l'enfant ?
- Question 8 sur quelle maison trouve-t-on ce décor (lieu et numéro)
- Question 9 où se trouve l'archange Saint Michel ? (2 réponses acceptées)
- Question 10 quels sont les donateurs de ce vitrail inscrit au patrimoine (non classé)
(la réponse se trouve à l'intérieur de l'église)
- Question 11 où trouve-t-on cette indication d'altitude (sur quel monument) ?
- Question 12 sur quel ancien bâtiment communal trouvait-on cette horloge ?
- Question 13 sur quel bâtiment communal trouve-t-on cette croix en briques ?
- Question 14 dans quelle rue-allée-chemin-place trouve-t-on cette maison ?
- Question 15 rue et numéro de maison où l'on peut voir cette tête Napoléonienne ?
- Question 16 où peut-on voir ce puits (visible de la rue) croisement des rues de
- Question 17 où se trouve ce panneau des itinéraires impressionnistes ?
- Question 18 où trouve-t-on cette construction ?
- Question 19 où se trouve ce ponton ?
- Question 20 qui est né dans cette maison 25 quai Hector Malot ?
- Question 21 quelle maison est ornée de ce décor ? (emplacement et numéro)
- Question 22 où peut-on voir ce portail ? (rue)
- Question 23 quelle est le nom de l'allée devant ces bâtiments ?
- Question 24 où peut-on voir ce blason (numéro et nom de la rue) ?
- Question 25 à côté de quel commerce peut-on voir cette ruelle ?

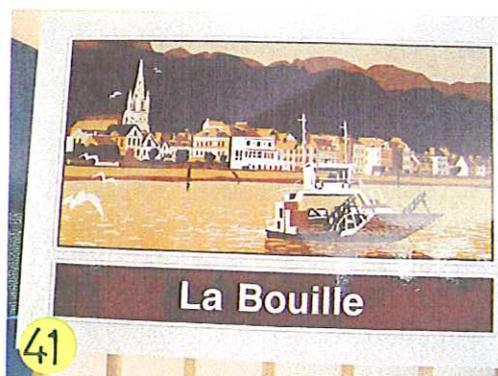
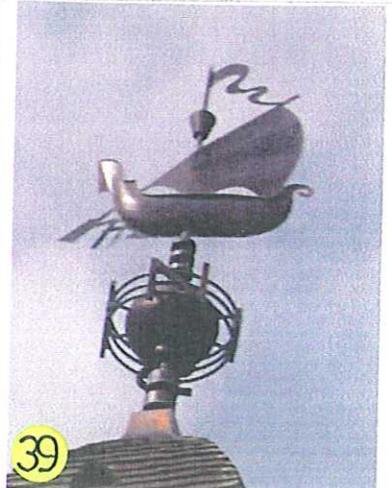
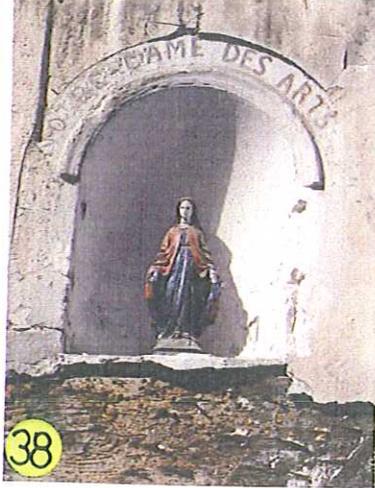
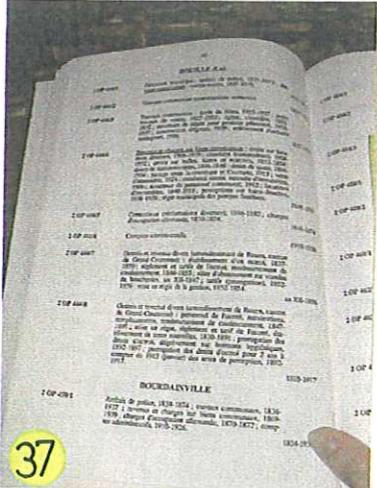
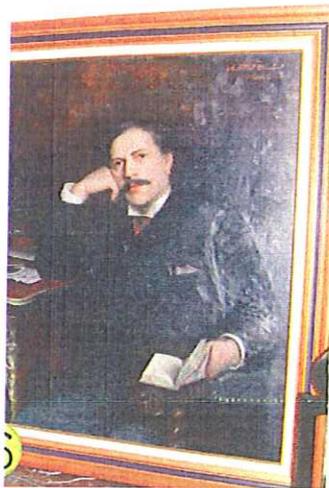
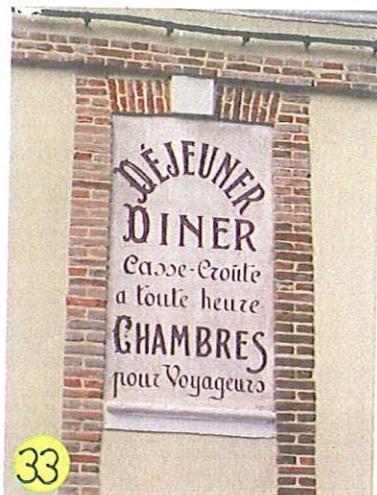
- Question 26 où peut-on voir ce panneau indicateur ?
- Question 27 quel est le nom de cet immeuble du Vracq ?
- Question 28 quel est le nom de cet immeuble du Vracq ?
- Question 29 quel est le nom de cet immeuble du Vracq ?
- Question 30 quel est le nom de cet immeuble du Vracq ?
- Question 31 quel est le nom de cet immeuble du Vracq ?
- Question 32 où peut-on voir ce balcon (rue et numéro) ?
- Question 33 où peut-on voir ce panneau mural (rue) ?
- Question 34 sur quelle maison peut-on voir ce décor (emplacement et numéro) ?
- Question 35 où peut-on voir ce balcon (lieu et numéro) ?
- Question 36 quel est le nom du Personnage représenté sur ce tableau accroché en Mairie ?
- Question 37 où peut-on consulter ce livre d'archives ? (ce n'est pas à La Bouille)
- Question 38 où trouve-t-on la statuette de Notre Dame des Arts ?
- Question 39 où trouve-t-on ce drakkar ? quelle est sa hauteur totale ?
- Question 40 de quel bâtiment s'agit-il ?
- Question 41 en attendant de le voir dans la Mairie dès le fin des travaux où peut-on Voir ce (ou ces) panneau(x) ?
- Question 42 quel est le nom complet de la ville d'Angleterre jumelée avec La Bouille Et depuis combien d'année existe ce jumelage ?
- Question 43 de quel bâtiment s'agit-il ?
Quel est son ancien nom ?
- Question 44 en quelle année le fameux « bateau de La Bouille » a-t-il cessé ses allers-retours La Bouille-Rouen ?
- Question 45 combien de fois par jour le courant de la Seine change-t-il de sens ?
- Question 46 quel est le temps de passage **normal** entre 2 bacs ?
- Question 47 de quelle rue s'agit-il ?
- Question 48 quel est le nom donné à cette demeure, ancienne résidence de Mrs Albert Lambert Père et Fils ?
- Question 49 sur cette photo combien y a-t-il de commerces ?
- Question 50 quel est ce bâtiment et quelle est son utilisation ?

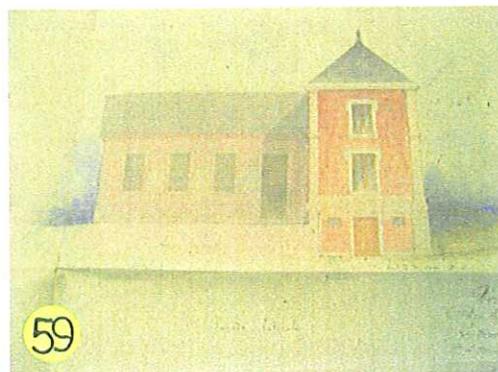
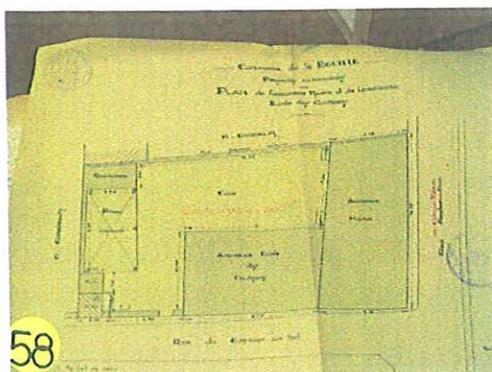
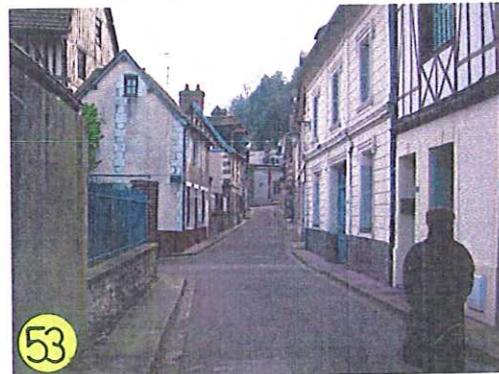
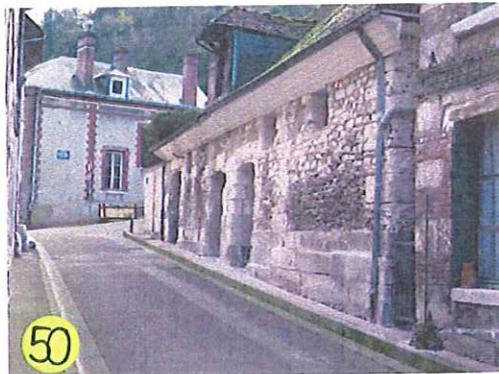
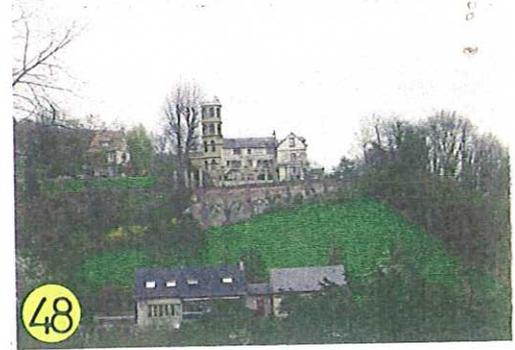
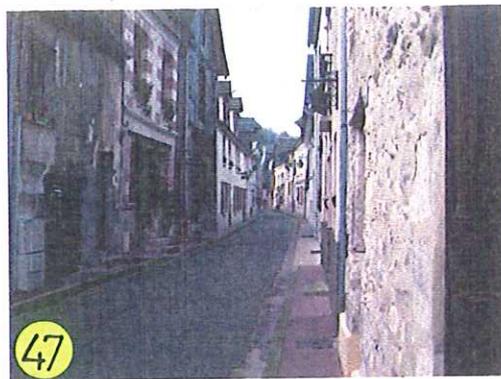
- Question 51 si je suis le direction de la flèche je me dirige vers Le Havre ou vers Rouen ?
- Question 52 les appartements de cet immeuble sont-ils privés ou location HLM ?
- Question 53 quel est le nom de cette rue ?
- Question 54 a quelle occasion a été prise cette photo salle polyvalente ?
- Question 55 quel est le numéro du bac assurant les traversées La Bouille-Sahurs
- Question 56 quelle est le nom de cette rue ? qui était ce Monsieur ?
- Question 57 avant de s'appeler la rue des Canadiens comment s'appelait cette rue ?
- Question 58 ce plan est celui de l'ancienne école de garçons et de l'ancienne mairie. Où se trouvait cette ancienne école ?
- Question 59 ce plan de 1866 représente quel bâtiment ?
- Question 60 en quelle année a été inaugurée la Mairie actuelle ?
- Question 61 quel était le nom de l'Architecte ?
- Question 62 citez 5 Maires ou Anciens Maires de La Bouille ?
- Question 63 citez 5 noms d'Instituteurs ou Institutrices ayant enseigné à La Bouille (public ou privé)
- Question 64 quel est le nom de votre député ?
- Question 65 citez le nom d'un Sénateur de Seine Maritime ?
- Question 66 quel est le nom de votre conseiller général ?
- Question 67 Citez le nom d'un Conseiller Régional de Seine Maritime ? (Hors le Président)
- Question 68 citez le nom d'un député européen en charge de la Seine Maritime ?
- Question 69 quelle est la date traditionnelle à La Bouille du vide greniers ?
- Question 70 quelle est la date traditionnelle du salon de peinture de La Bouille ?
- Question 71 quelle est la particularité de la commune de La Bouille par rapport aux autres Communes de Seine Maritime ?
- Question 72 comment s'appelait le département avant de s'appeler seine maritime ?
- Question 73 quel est le numéro de la ligne de transports en commun assurant les liaisons Rouen- La Bouille ?
- Question 74 citez au moins 3 communes limitrophes de La Bouille (des 2 côtés de la Seine)
- Question 75 citez au moins 5 peintres-écrivains-acteurs ayant vécu ou séjourné à La Bouille

- Question 76 hors le Maire pouvez vous citer au moins 3 noms de conseillers municipaux actuels ? (femmes ou hommes)
- Question 77 classez du plus petit au plus grand en nombre d'habitants les communes suivantes (recensement de 1999)
Moulineaux –Sahurs –Caumont -La Bouille -Grand Couronne -La Londe-Hautot- Val de la Haye- Saint Pierre de Manneville
- Question 78 La Bouille fait-elle partie des 37 communes de l'Agglomération Rouennaise ?
- Question 79 quel est le nom de l'église de La Bouille ?
- Question 80 Combien y-a-t'il de Conseillers Municipaux dans une ville de moins de 1000 habitants ?
- Question 81 citez au moins 2 spécialités culinaires que l'on pouvait déguster à La Bouille
- Question 82 comment appelait-on les nases où l'on gardait les anguilles entre leur pêche et le passage dans l'assiette du restaurateur ? Ces nases étaient dans la seine.









REPONSES AU CONCOURS

NOM	réponses
Prénom	20
Adresse	21
	22
Age =	23
	24
	25
	26
	27
drakkar	28
armoiries	29
toque	30
plume	31
pinceau	32
masques	33
	34
	35
	36
	37
	38
	39
	40
	41
	42
	43
	44
	45
	46
	47
	48
	49

- réponses
- 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - 6
 - 7
 - 8
 - 9
 - 10
 - 11
 - 12
 - 13
 - 14
 - 15
 - 16
 - 17
 - 18
 - 19

REPONSES AU CONCOURS

NOM	réponses	
Prénom	72	
Adresse	73	
	74	
	75	

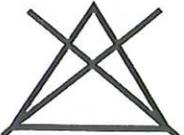
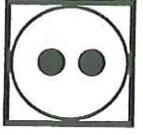
réponses

50			
51		76	
52			
53			
54		77	
55			
56			
57			
58		78	
59		79	
60		80	
61		81	
62			
62		82	
63			
64			
65	<i>un seul nom</i>		
66			
67	<i>un seul nom (hors le Président)</i>		
68	<i>un seul nom</i>		
69			
70			
71			

SIGNIFICATION DES SYMBOLES SUR VOS ARTICLES TEXTILE

L'étiquette indique comment entretenir au mieux vos articles textiles : les symboles avec les indications complémentaires précisent tout ce qu'il faut savoir sur le lavage, le blanchiment, le repassage, le nettoyage à sec et séchage en tambour.

En respectant les indications portées sur les symboles, vous éviterez les traitements erronés, vous n'entraînez pas une usure prématurée de vos articles textiles et vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats.

	Lavage autorisé jusqu'à 40°		Repassage et vapeur interdits Ne pas repasser à la vapeur les textiles contenant des fibres acryliques ou modacryliques
	Réduire l'action mécanique du lavage et de l'essorage		
	Aucun lavage possible		Nettoyage à sec tous solvants
	Lavage à la main seulement		Nettoyage à sec sauf trichloréthylène
	Eau de javel interdite		Pas de nettoyage à sec. Attention au détachage
	Chlorage dilué à froid		Séchage en tambour, température modérée
	Repassage température faible - 110°C		Séchage en tambour sans restriction de température
	Repassage température moyenne - 150°C		
	Repassage température forte - 200°C		Pas de séchage en tambour

Copyright COFREET

Ces symboles sont issus de marques déposées, gérées en France exclusivement par la COFREET.

CONSEILS PRATIQUES POUR LES TACHES SUR UN VÊTEMENT EN LAINE

Pas de panique ! un vêtement Woolmark vous pardonnera toutes les taches, à condition :

- 1 - d'agir rapidement
- 2 - de placer sous le vêtement un tissu pore et absorbant
- 3 - de ne jamais mettre d'eau chaude sur une tache grasse
- 4 - de confier le vêtement à un spécialiste en cas de doute.

A CHAQUE TÂCHE SON DÉTACHANT :

● BEURRE, GRAISSE, HUILE, SAUCES :

racler la surface avec une cuillère ou un couteau. Tamponner avec 1 coton imbibé de trichloréthylène, lavez si possible.

● **BOISSONS ALCOOLISÉES** : enlever le plus gros avec des chiffons absorbants. Appliquer sur la tache une solution d'eau et d'alcool à 90°.

● **BOUE** : laisser sécher puis broser. Frotter avec une solution d'une cuillère à soupe d'ammoniaque pour 1 litre d'eau.

● **BOUGIE** : gratter légèrement pour retirer le plus possible la bougie. Repasser en interposant un buvard entre le fer et le tissu.

● **CAFÉ, THÉ** : mélanger de l'alcool et du vinaigre blanc. Imbiber l'endroit avec cette solution. Eponger doucement.

● **CAFÉ AU LAIT/CHOCOLAT** : frotter en rond sur les bords de la tache avec un solvant puis procéder comme pour le café.

● **CAMBOUIS/GOUDRON** : tamponner avec un chiffon imbibé de térébenthine.

● **COLLE EN TUBE** : enlever le maximum de colle. Tamponner avec un chiffon trempé dans l'acétone ou du solvant de vernis à ongles.

● **COLLE DE MENUISIER** : enlever le maximum de colle. Tamponner avec un chiffon trempé dans l'eau chaude.

● **CHEWING-GUM** : diluez-le avec de l'acétone ou du dissolvant. Enlevez-le avec un chiffon propre.

● **ENCRE** : tamponner avec du white Spirit puis du vinaigre blanc ou de l'alcool à 90°.

● FRUIT/JUS DE FRUIT/VIN ROUGE :

frotter avec un mélange de 3/4 d'alcool à 90° et 1/4 d'eau. Eventuellement, compléter à l'eau oxygénée.

● **HERBE** : savonner avec soin ou tamponner à l'alcool à 90°.

● **LAIT/ŒUF** : tamponner avec un coton de white Spirit. Répéter l'opération avec de l'eau alcoolisée et du vinaigre.

● **PEINTURE À L'HUILE** : enlever le maximum de peinture. Appliquer de l'essence térébenthine. Laver si possible.

● **ROUILLE** : acheter un produit anti-rouille.

● **SANG** : éponger, appliquer du vinaigre pur. Rincer à l'eau froide. Laver si possible.

● **URINE** : intervenir le plus vite possible. Eponger au maximum. Traiter au vinaigre. Agir comme pour le sang.

● **VERNIS À ONGLE** : tamponner avec un chiffon imbibé d'acétone.

WOOLMARK EST UNE GARANTIE DE QUALITÉ

Woolmark n'est pas seulement un sigle ; c'est la garantie de qualité absolue de la laine. La présence d'une étiquette Woolmark sur l'un de vos vêtements signifie "pure laine vierge" et atteste un contrôle de qualité à tous les niveaux du processus de fabrication. Les normes Woolmark sont établies à partir de tests très sévères de résistance à l'usure et au bouchage, de solidité des coutures, de tenue des coloris...

WOOLMARK



PURE LAINE VIERGE